ASSOCIATION MOBYLIS

****

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION MOBYLIS

Siège social : 2, Rue de la Monderie

14 500 - VIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : PERICENTRE III - 26, avenue de Thiès, 14 076 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

A l'assemblée générale de l'Association MOBYLIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOBYLIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

L'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de moral et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Fait à Caen, le 22 mars 2023

SOFICOM AUDIT
Commissaire aux comptes

Thierry LORIAUX
Le Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences,marques	1 080	1 080		6
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	11 152	6 126	5 026	6 243
. Autres	62 564	43 221	19 343	18 119
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	2 850		2 850	2 850
Total	**77 646**	**50 428**	**27 219**	**27 218**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	32 879		32 879	44 595
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	91 156		91 156	60 474
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	127 991		127 991	81 715
Charges constatées d'avance	5 630		5 630	5 616
Total	**257 656**		**257 656**	**192 400**
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	**335 302**	**50 428**	**284 875**	**219 618**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	8 049	8 049
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	-9 121	-12 151
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 241	3 031
Situation nette (sous-total)	10 170	-1 071
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	35 016	17 735
Provisions réglementées		
Total	**45 186**	**16 664**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	70 954	22 385
Total	**70 954**	**22 385**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	56 110	47 541
Provisions pour charges		
Total	**56 110**	**47 541**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55 757	72 180
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 323	10 789
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	35 094	47 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 191	2 955
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 260	
Total	**112 625**	**133 028**
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	**284 875**	**219 618**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ASSD MOBYLIS

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2022 au 31/12/2022	% PE	du 01/01/2021 au 31/12/2021	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	773	0,14	536	0,08	237	44,22
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
dont ventes de dons en nature						
- ventes de prestations de services	197 896	36,14	286 701	44,90	-88 805	-30,97
dont parrainages						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'exploi.	314 232	57,38	248 229	38,87	66 003	26,59
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats			26 823	4,20	-26 823	-100,00
Legs, donations et assurances-vie	9 010	1,65	20 500	3,21	-11 490	-56,05
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	3 257	0,59	13 686	2,14	-10 429	-76,20
Utilisations des fonds dédiés	22 385	4,09	42 086	6,59	-19 701	-46,81
Autres produits	33	0,01	8	0,00	25	328,37
Total	**547 586**	**100,00**	**638 568**	**100,00**	**-90 982**	**-14,25**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	10 595	1,93	11 277	1,77	-682	-6,05
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	164 442	30,03	165 750	25,96	-1 308	-0,79
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	5 881	1,07	5 097	0,80	784	15,39
Salaires et traitements	222 777	40,68	303 101	47,47	-80 324	-26,50
Charges sociales	47 961	8,76	72 677	11,38	-24 716	-34,01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 371	2,08	18 204	2,85	-6 832	-37,53
Dotations aux provisions			47 541	7,44	-47 541	-100,00
Reports en fonds dédiés	70 954	12,96	22 385	3,51	48 569	216,97
Autres charges	6	0,00	30	0,00	-23	-79,02
Total	**533 988**	**97,52**	**646 062**	**101,17**	**-112 074**	**-17,35**
Résultat d'exploitation	**13 598**	**2,48**	**-7 493**	**-1,17**	**21 092**	**281,47**
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	846	0,15	714	0,11	133	18,57
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	**846**	**0,15**	**714**	**0,11**	**133**	**18,57**
Résultat financier	**-846**	**-0,15**	**-714**	**-0,11**	**-133**	**-18,57**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2022 au 31/12/2022	% PE	du 01/01/2021 au 31/12/2021	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 752	2,33	-8 207	-1,29	20 959	255,37
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	115	0,02			115	######
Sur opérations en capital	7 370	1,35	15 230	2,38	-7 860	-51,61
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges	47 541	8,68			47 541	######
Total	55 026	10,05	15 230	2,38	39 796	261,31
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion			1 084	0,17	-1 084	-100,00
Sur opérations en capital	426	0,08	2 908	0,46	-2 482	-85,34
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	56 110	10,25			56 110	######
Total	56 536	10,32	3 992	0,63	52 545	######
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 511	-0,28	11 238	1,76	-12 749	-113,44
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	602 612		653 798		-51 186	-7,83
TOTAL DES CHARGES	591 371		650 767		-59 396	-9,13
EXCEDENT OU DEFICIT	11 241	2,05	3 031	0,47	8 211	270,92
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	1 859		4 779		-2 920	-61,10
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total	1 859		4 779		-2 920	-61,10
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole	1 859		4 779		-2 920	-61,10
Total	1 859		4 779		-2 920	-61,10

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements
- Autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2022 **Durée :** 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association MOBYLIS a pour objet :
- Favoriser toutes les actions faveur de la mobilité ;
- Faciliter l'insertion professionnelle et sociale grace à des solutions de mobilité

Activités ou missions :

MOBYLIS a pour objectif de co-construire avec les acteurs locaux des solutions de mobilité inclusive par l'élaboration de projets de territoire .

Moyens mis en oeuvre :

MOBYLIS est présente à Vire Normandie, Flers, Saint Lô ,Argentan , Avranches, afin de travailler sur des actions de proximité .

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Exercice clos le : 31/12/2022 Durée : 12 mois

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☐
Frais externe de formation		☐	☐	☐
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☐
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☐
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 080			1 080
Immobilisations corporelles	63 619	11 798	1 700	73 716
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières	2 850			2 850
Total	**67 549**	**11 798**	**1 700**	**77 646**

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 074	6		1 080
Immobilisations corporelles	39 256	11 365	1 274	49 348
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Total	**40 330**	**11 371**	**1 274**	**50 428**

Créances représentées par des effets de commerce : Non recensé

Usagers	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	2 850	2 850	
Actif circulant et charges constatées d'avance	129 665	129 665	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	
Autres créances	60
Disponibilités	

Charges constatées d'avance : 5 630

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		3 031

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	-3 031	
Total des affectations	-3 031	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	8 049			8 049
Fonds propres avec droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-12 151	3 031		-9 121
Résultat de l'exercice	3 031	11 241	3 031	11 241
Situation nette	-1 071	14 272	3 031	10 170
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	17 735	24 650	7 370	35 016
Provisions réglementées				
Total	**16 664**	**38 922**	**10 400**	**45 186**

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Total				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme				
- sur octroi de subvention d'investissement				
- autres				
Réserves pour projet de l'entité				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations				
Relatives aux stocks				
Relatives aux autres éléments d'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-value réinvestie				
Autres provisions réglementées				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux usagers				
Provisions pour risques d'emploi				
Provision pour amendes et pénalités				
Provisions pour charges sur legs et donations				
Provision pour grosses réparations				
Autres provisions risques et charges	47 541	56 110	47 541	56 110
Total (3)	**47 541**	**56 110**	**47 541**	**56 110**
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières				
Sur stocks et en cours				
Sur cptes usagers et cptes rattachés				
Autres dépréciations				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	**47 541**	**56 110**	**47 541**	**56 110**

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation		
- financières		
- exceptionnelles	56 110	47 541

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
CD50 SENIORS					200	200	
CD50 ST LO					5 007	5 007	
ACADEMIE SPORTS					6 252	6 252	
CD61 2022-2024					5 859	5 859	
ACTIONS FLERS ARGENT							
SPIP	2 570		2 570				
CGET FLERS	3 200		3 200				
FIT 2021-2022	16 615		16 615				
CD61 PERMIS 2022-2024					7 896	7 896	
REGION INCLUSION					35 070	35 070	
CGET					4 000	4 000	
CC ARGENTAN					4 170	4 170	
RALLY CITY					2 500	2 500	
Sous-total	**22 385**		**22 385**		**70 954**	**70 954**	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	**22 385**		**22 385**		**70 954**	**70 954**	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	55 757	21 187	34 570	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 323	13 323		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	35 094	35 094		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 191	4 191		
Produits constatés d'avance	4 260	4 260		
Total :	**112 625**	**78 055**	**34 570**	

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	7 801
Dettes fiscales et sociales.....	22 345
Autres dettes	3 916

Produits constatés d'avance :	4 260

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
PRESTATIONS		115 056		40,13
LOCATIONS 2 ROUES		23 382		8,16
LOCATIONS 4 ROUES		10 429		3,64
AUTRES LOCATIONS		975		0,34
PERMIS B		34 517		12,04
PRESTATIONS ETAPE		23 315		8,13
PRESTATIONS POLE EMPLOI		20 992		7,32
MECANOMADE GARAGE		6 691		2,33
PERMIS AM		3 939		1,37
FORMATIONS		3 114		1,09
MISE A DISPO PERSONNEL- AUTRES		44 291		15,45
Total		**286 701**		**100,00**

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	773	536	0,24	0,18
Subventions d'exploitation	314 232	248 229	96,98	83,84
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Dons manuels				
Mécénats		26 823		9,06
Legs et donations et assurances-vie	9 010	20 500	2,78	6,92
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	**324 015**	**296 088**	**100,00**	**100,00**

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Heures des bénévoles: 130 heures	taux horaire du SMIC + 27%

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique "Legs, donations" Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 010
Total des produits	9 010

Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus : Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
Garanties, cautions obtenues.....
Autorisation de découvert .....
Autres engagements .....

Engagements donnés : Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements .....

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies Régimes additifs en droits Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

ASSOCIATION MOBYLIS

Siège social : 2, Rue de la Monderie

14 500 - VIRE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2022

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III – 26, avenue de Thiès, 14 000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

A l'assemblée générale de l'Association Mobylis,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1°) Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons des conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Caen, le 22 mars 2023

SOFICOM AUDIT SAS
Le commissaire aux comptes

Thierry LORIAUX
Le commissaire aux comptes